

LE TRANSPORT COLLECTIF SOLIDAIRE CHEMILLOIS



Commune de Chemillé-Melay



CHEMILLÉ-MELAY
Ville Amie des Aînés depuis 03-2015
Chemillé-Melay (49)
Fiche publiée le 17/03/2016

OBJECTIFS

Encourager la mobilité des retraités. Favoriser les rencontres et les échanges. Lutter contre l'isolement.

PRATIQUE

Disposer d'un minibus. Mobiliser deux bénévoles pour chaque sortie (un chauffeur et un accompagnateur). Planifier le parcours pour aller chercher les personnes âgées à leur domicile.

Coût: inscription au transport collectif solidaire 44,60€ par an (frais d'entretien, essence) + inscription au Centre Social 8,50€/an



ORIGINES DU PROJET

Depuis de nombreuses années le Centre Social de Chemillé-Melay est très actif et impliqué dans le secteur des retraités. L'Amicale des retraités du Chemillois est une instance participative du Centre Social qui a pour principal objectif de réfléchir sur les questions autour du bien vieillir sur l'ensemble du territoire. Cette instance dynamique est composée de représentants de retraités, d'élus du territoire ainsi que des partenaires (comme la MSA...). L'Amicale des retraités peut également se réunir en fonction des besoins en sous commissions par thématique (solitude, habitat...). Les thèmes évoluent en fonction des années et des attentes. Au préalable, des enquêtes sont menées auprès des habitants. Suite à celles-ci, des besoins émanent et c'est à partir de là que de nombreux projets voient le jour comme par exemple le transport solidaire qui regroupe deux actions : le transport collectif et le transport individuel.

TRANSPORT COLLECTIF SOLIDAIRE

Suite aux besoins exprimés par les habitants, le transport collectif solidaire a été mis en place il y a une dizaine d'années sur la communauté de communes du Pays de Chemillé. Ce moyen de transport permet aux personnes retraitées parfois isolées et rencontrant des difficultés pour se déplacer, d'être emme-

nées chaque jeudi matin au marché de Chemillé-Melay pour faire leurs courses.

Dans un premier temps, pour bénéficier de ce service, les retraités doivent s'inscrire au Centre Social, l'adhésion est de 8,50€ par an. Dans un second temps, ils doivent s'inscrire au planning du transport collectif. Une participation financière de 44,60€ est demandée pour l'entretien du véhicule et l'essence. A chaque sortie sont mobilisés deux bénévoles retraités, qui changent régulièrement, un chauffeur et un accompagnateur. Le chauffeur du minibus, limité à neuf places, va chercher les personnes à leur domicile, et les ramène selon un parcours organisé. En cas de désistement, la personne peut prévenir le jour même, avant le départ du minibus.

FAVORISER LA MOBILITÉ ET CRÉER DES LIENS

Les personnes sont entièrement satisfaites de ce service car il permet à la fois de maintenir leur autonomie et créer du lien avec les autres bénéficiaires durant le trajet. De leur côté, les bénévoles se sentent utiles et reconnus. Concernant les perspectives de cette action, une réflexion est en cours sur la possibilité d'ouvrir le service à d'autres publics. Un suivi est effectué au cours d'une rencontre, qui a lieu deux fois par an, entre la coordinatrice du secteur retraités du Centre Social et les béné-

voles (chauffeurs et accompagnateurs). A cette occasion peuvent être évoqués certains problèmes, la plupart du temps d'ordre technique. Les informations de ce service sont relayées par la presse locale, sur le site Internet du Centre Social et

son magazine *Le temps qui court* ainsi que le par les membres de l'Amicale des retraités du Chemillois.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Chemillé-Melay, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.
contact@rfvaa.com